

## ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS.

Seize mois.....	\$2.00
Un an.....	\$1.50
Huit mois.....	\$1.00
Six mois.....	\$0.75
Quatre mois.....	\$0.50
Le numero.....	3cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

# LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

## ANNONCES

lère insertions par ligne.... 10c  
Insertions subséquentes... 5c

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrages.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF Bureaux et Ateliers : 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH. ADMINISTRATEURS, L. Drouin et Frère.

## QUEBEC

SAMEDI 12 JANVIER 1884

## OU SONT LES REBELLES ?

On parle beaucoup, en ce moment, d'insoumis, de révoltés, de rebelles, de gens qui ne veulent pas se soumettre au St Siège, de gens qui troublent la paix, qui bouleversent les consciences, qui entretiennent des luttes regrettables.

Ce groupe de perturbateurs existe réellement, n'en doutons pas, et ses agissements inavouables, ses sourdes menées nous ont valu le triste état de choses que tous les vrais enfants de l'Eglise, tous les vrais patriotes déplorent dans l'amertume de leur cœur.

Mais où est-il, ce groupe sinistre, cause de tant de maux ? C'est ce que nous allons voir dans le présent article.

Quel est le symptôme le plus alarmant du mal qui nous ronge ? N'est-ce pas la division, division parmi les évêques, division parmi les prêtres, division parmi les fidèles ? Voilà ce que tout le monde constate, voilà une vérité qui éclate aux yeux de tous.

Tout dernièrement encore, l'évidence de ce fait arrachait l'aveu suivant au rédacteur du *Canadien* :

" Dans la plupart des diocèses, une grande partie du clergé n'est pas en communion avec les Evêques au su et vu de la population."

C'est là une triste vérité qu'il n'est pas bon de crier sur les toits, mais puisque M. Tarte l'a constatée, constatons-la avec lui. En effet, cette division entre les prêtres et les évêques existe, plus ou moins, dans tous les diocèses, si l'on excepte les Trois Rivières, Ottawa et Rimouski, où les masses du clergé sont en communion d'idées avec leurs supérieurs.

La division, voilà donc le principal symptôme de notre mal.

Si donc nous pouvons mettre la main sur la cause de cette division, nous serons bien près d'avoir trouvé la cause du mal.

Depuis quand cette division existe-t-elle ? Sans doute, il y a toujours eu des luttes, il y en aura toujours, parce qu'il y a toujours eu et qu'il y aura toujours du mal à combattre. Mais nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, que la division profonde qui règne aujourd'hui dans notre province et qui inspire de si vives inquiétudes pour l'avenir, date de 1875.

Que s'est-il passé, en 1875, dans la province de Québec ? Un fait remarquable, un des événements les plus importants de notre histoire. Le 22 septembre de cette année là, le libéralisme reçut un coup qui aurait dû être mortel.

Depuis de longues années, l'erreur libérale, propagée dès le commencement du siècle sous le nom de voltairianisme, organisée politiquement vers 1848 par Papineau et l'Institut Canadien de Montréal, depuis de longues années, disons nous, l'erreur libérale faisait

parmi nous d'affreux ravages, travaillant dans l'ombre, se donnant des dehors trompeurs, ou s'affirmant hardiment, selon les circonstances.

Le 22 septembre 1875, les évêques de la province ecclésiastique de Québec se réunirent et signèrent cette magnifique pastorale collective qui restera comme un monument dans les annales religieuses du pays.

Dans ce document sont magistralement exposés, d'abord, les pouvoirs, l'autorité de l'Eglise, son indépendance, sa suprématie sur le pouvoir civil, puis, la constitution divine de l'Eglise. Vient ensuite un exposé lucide du libéralisme catholique. NN. SS. les évêques disent, en parlant de cette erreur dangereuse :

" Il (le libéralisme catholique) tente de se glisser imperceptiblement dans les lieux les plus saints : il facine les yeux des plus clairvoyants ; il empoisonne les cœurs les plus simples, pour peu que l'on chancelle dans la foi à l'autorité du Souverain Pontife.

" Les partisans de cette erreur subtile concentrent toutes leurs forces pour briser les liens qui unissent les peuples aux Evêques et les Evêques au vicair de Jésus-Christ. Ils applaudissent à l'autorité civile chaque fois qu'elle envahit le sanctuaire, ils cherchent par tous les moyens à induire les fidèles à tolérer, sinon à approuver, des lois iniques. Ennemis d'autant plus dangereux que souvent, sans même en avoir la conscience, ils favorisent les doctrines les plus perverses que Pie IX a si bien caractérisées en les appelant une conciliation chimérique de la vérité avec l'erreur.

" Le libéral catholique se rassure parce qu'il a encore certains principes catholiques, certaines pratiques de piété, un certain fond de foi et d'attachement à l'Eglise, mais il ferme soigneusement les yeux sur l'abîme creusé dans son cœur par l'erreur qui le dévore en silence. Il vante encore à tout venant ses convictions religieuses et se fâche quand on l'avertit qu'il a des principes dangereux....."

Puis, les auteurs de la Pastorale exposent, d'après saint Thomas, ce que doit être la " politique catholique ", c'est-à-dire la politique qui doit avoir pour base la seule vraie religion. NN. SS. les évêques revendiquent ensuite, avec une force remarquable, les droits des ministres de l'Eglise sur la politique :

" Des hommes qui veulent vous tromper. Nos Très chers Frères, vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique ; qu'il ne faut tenir aucun compte des principes religieux dans la discussion des affaires publiques ; que le clergé n'a de fonctions à remplir qu'à l'Eglise et à la sacristie et que le peuple doit en politique pratiquer l'indépendance morale !

" Erreurs monstrueuses. Nos Très-Chers Frères, et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine."

La Pastorale affirme hautement le droit des évêques et des prêtres d'intervenir directement dans les questions politiques quand il s'agit de sauvegarder les intérêts de l'Eglise, et ils déclarent que si quelqu'un oserait avoir à se plaindre d'un prêtre, c'est au tribunal ecclésiastique, et non aux tribunaux civils, qu'il doit s'adresser.

Voilà quelques-uns des principaux enseignements que renferme ce mémorable document.

Cette pastorale, soumise au Souverain Pontife, Pie IX, par Mgr Lafleche, a été louée, et comme confirmée par le Saint-Père dans son Bref du 28 septembre 1876.

En 1875, les évêques, unis entre eux, nous donnent la pastorale du 22 septembre ; et par le Bref du Saint-Père nous voyons que nos pasteurs étaient alors étroitement unis à Rome.

" Nous sommes principalement réjoui, dit Pie IX, du soin que vous prenez d'inculquer au peuple la saine doctrine et de lui expliquer ce qui regarde la nature, la constitution, l'autorité, les droits de l'Eglise, dont on a coutume de pervertir très subtilement la notion pour tromper les fidèles ; et Nous avons dû louer le zèle avec lequel vous vous êtes efforcés de prémunir le même peuple contre les astucieuses erreurs du libéralisme catholique, d'autant plus dangereuses que, par une apparence extérieure de piété, elles trompent beaucoup d'hommes honnêtes et que, les portant à s'éloigner de la saine doctrine, nommément dans les questions qui, à première vue, semblent concerner plutôt le pouvoir civil que l'ecclésiastique, elles affaiblissent la foi, rompent l'unité, divisent les forces catholiques et fournissent une aide très efficace aux ennemis de l'Eglise, qui enseignent les mêmes erreurs, quoique avec plus de développement et d'impudence, et amènent insensiblement les esprits à partager leurs desseins pervers ? Nous vous félicitons donc, et nous souhaitons que vous trailliez à dévoiler leurs pièges et à instruire le peuple avec une semblable ardeur, un pareil discernement et avec cette concorde qui montre à tous votre charité mutuelle et prouve que chacun de vous ne pense, ne dit et n'enseigne qu'une seule et même chose."

Tout ce qu'il y avait de libéral dans le pays s'est senti frappé au cœur par cette Pastorale et ce Bref. Au lieu de se soumettre humblement à l'enseignement de nos évêques unis entre eux et unis à Pierre, les libéraux de toute nuance, les libéraux des deux partis politiques, aidés de la franc-maçonnerie, se sont mis à l'œuvre, avec une énergie infernale, pour détruire la Pastorale du 22 septembre.

Une enquête canonique seule pourra dévoiler toutes les intrigues que certains personnages ont ourties pour rendre illusoire cet enseignement si profondément catholique ; une enquête seule pourra faire connaître les procédés indignes auxquels on a dû avoir recours pour diviser nos évêques entre eux, et jeter la plus complète confusion dans les esprits. Mais dès aujourd'hui, sans enquête, on peut voir où sont les véritables révoltés contre la doctrine romaine. Ils ne peuvent pas se trouver de notre côté, puisque nous restons fermement attachés aux enseignements de la Pastorale du 22 septembre louée par Pie IX, puisque nous voulons en faire notre unique programme dans l'ordre social et politique, puisque nous combattons les erreurs qui s'y trouvent condamnées, puisque nous voulons appliquer les principes que nous y voyons affirmés.

Peut-on appeler révoltés et rebelles des hommes qui ne demandent qu'une chose : Pouvoir mettre en pratique les enseignements de leurs pasteurs unis à Rome ?

Les vrais rebelles sont ceux qui ont intrigué, qui intriguent encore contre la Pastorale, qui jettent ainsi la confusion dans les esprits, le trouble dans les cœurs, la division parmi les fidèles.

Si les libéraux avaient accepté humblement les enseignements de l'Eglise, la paix religieuse, rétablie pour un moment en 1875,

n'aurait plus été troublée. Mais pleins d'orgueil, ils ont refusé de se soumettre franchement et sincèrement ; comme trop de condamnés, ils ont voulu résister par ces mille moyens subtils que l'erreur, frappée par l'autorité, sait mettre en jeu.

C'est donc dans ce groupe d'hommes orgueilleux, de libéraux de toute nuance et de toute condition, qu'il faut chercher les vrais insoumis, les véritables rebelles, les révoltés contre le St Siège. C'est folie de les chercher parmi les catholiques qui ont reçu en toute sincérité et humilité la doctrine de l'Eglise et qui l'ont d'autre part que de vouloir la mettre en pratique.

## UN FAUX PRINCIPE.

Quelqu'un a dit, pour excuser M. Ouimet, qui travaille à introduire l'uniformité des livres, que tous les ouvrages que M. le Surintendant veut imposer aux écoles ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont, par conséquent, des ouvrages recommandables.

Quel mal y a-t-il, demande-t-on, à forcer les commissaires d'écoles à faire usage de livres approuvés ?

Et en faisant ce raisonnement boiteux on a l'air convaincu et capable d'un homme qui dit quelque chose de très fort !

On ne s'aperçoit donc pas qu'en attaquant l'uniformité des livres, nous n'attaquons pas l'ouvrage imposé, mais le principe faux et dangereux en vertu duquel on impose cet ouvrage.

Nous disons à l'Etat : Vous n'avez pas le droit d'imposer vos livres, même quand ils sont bons. En le faisant, vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas, vous violez le droit des parents qui sont libres, sous la haute surveillance de l'Eglise, de donner à leurs enfants le genre d'instruction qu'ils jugent le plus convenable. C'est là un principe social fondamental que l'Etat foule aux pieds quand il impose tel ou tel livre, que ce livre soit bon ou mauvais.

Et au point de vue pratique, quelle garantie avons-nous que l'Etat ne cherchera jamais à imposer de mauvais livres ? Aucune garantie quelconque.

Si vous lui reconnaissez le droit d'imposer des livres aux écoles, comment allez-vous restreindre l'exercice de ce droit aux seuls livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique ? Vous ne le pourrez certainement pas.

Et en supposant, pour un instant, que vous pourriez limiter le choix des livres fait par le pouvoir civil aux livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, quelle garantie avons-nous que le Conseil sera toujours ce qu'il est aujourd'hui ? Aucune.

Le Conseil de l'Instruction publique, créé par le pouvoir civil, pourra toujours être détruit ou modifié par l'autorité qui lui a donné naissance. Aujourd'hui, les évêques

font partie de ce Conseil ; demain, ils pourront en être exclus.

Admettre que l'Etat a le droit d'imposer tel ou tel livre aux écoles, quel que soit le prétexte qu'on invoque à l'appui de cette prétention, c'est ouvrir la porte à des abus incalculables.

**ENCOBRE UN PERTURBATEUR**

Nous dénonçons M. Claudio Jannet aux autorités de l'Événement et de l'Électeur.

Il trouble la paix.  
Il bouleverse les consciences.  
Il régente le clergé et les évêques.  
Il veut conduire l'Église.  
Il fomenté les dissensions.  
Il voit du mal partout, partout des franc-maçons.

Et de plus, c'est un membre honoraire du Cercle catholique de Québec.

Encore une raison de faire la guerre au Cercle.

Mais qu'a-t-il fait, cet autre "prévaricateur" ?

Absolument ce que font les "prévaricateurs" du Canada.

Il attaque les franc-maçons, il dénonce l'esprit des loges.

Le *Nouvelliste* de Rouen, reproduit par l'*Étendard*, nous apprend que M. Jannet a fait récemment une conférence sous le patronage de l'Union catholique de la grande ville normande.

Il a fait l'historique de la franc-maçonnerie et a prouvé, pièces en mains, que le but des loges est la guerre à l'Église et à l'ordre social.

Il y avait, dans l'auditoire, des amateurs de la paix, comme nous en avons à Québec. Là bas, comme ici, on trouble la paix en attaquant la franc-maçonnerie. Aussi, M. Jannet s'est-il vu grossièrement interrompre ; il a été même sifflé, hué.

Les journaux français nous rapportent que M. Jannet a vaillamment tenu tête à cet orage maçonnique.

Nous espérons que les compagnons d'armes de M. Claudio Jannet, qui ont soulevé une tempête semblable de ce côté-ci de l'Atlantique, imiteront l'exemple du conférencier français, et ne se laisseront pas intimider par les vaines clamours des loges.

**SEANCE**

DU

**COMITÉ DE SALUT PUBLIC.**

Grâce à un reporter, dont l'habileté jette dans l'ombre les tours de force des scribes du *Canadien* et de l'*Événement*, nous avons pu nous procurer un compte-rendu fidèle d'une séance extraordinaire du Comité général de Salut public.

La séance avait lieu dans la grande salle qui se trouve vis-à-vis l'hôtel St Louis. Étaient présents, entre autres, M. Beaugrand, de la *Patrie*, M. John Redpath Dougall, du *Witness*, Arthur Buies, L. H. Fréchette, J. I. Tarte, du *Canadien*, les deux frères Levasseur, Nazaire et Théophile, les deux frères Langelier, François et Charles, Ernest Pacaud, de l'*Électeur*, G. T. Cary, du *Mercury*, James Carrel Esq., du *Daily Telegraph*, P. J. A. Voyer, de la *Concord*, etc, etc.

M. Beaugrand occupe le fauteuil ; M. N. Levasseur remplit la charge de secrétaire.

La séance s'ouvre par la récitation de l'hymne de Fréchette à Sarah Bernhart.

BEAUGRAND :—Messieurs, cette séance extraordinaire est convoquée afin d'aviser aux moyens à prendre pour écraser l'ultramontanisme, ou le cléricalisme,—car c'est tout un, qui relève la tête dans cette province et qui trouble la paix religieuse et la tranquillité des consciences.

Grâce à des travaux surhumains nous avons réussi à imposer silence au clergé et à la presse catholique. L'Œuvre se poursuivait sans rencontrer d'obstacles, et voilà tout à coup que "ça recommence" comme disait naguère l'*Électeur*. Il faut arrêter ce mouvement réactionnaire. N'oublions pas que notre maître à tous l'a dit : "Le cléricalisme, voilà l'ennemi." Ecrasons l'Infâme, selon la belle formule d'un grand Ouvrier de la pensée. M. François Langelier a la parole.

FRANÇOIS LANGELIER :— Je trouve que nous allons bien, très bien même. Nous avons réussi au delà de nos espérances à embrouiller les cartes et à jeter de la poudre aux yeux des gens. Ce travail préliminaire a eu un succès merveilleux. Par exemple, voyez comment nous avons viré tout bout pour bout. La *Patrie*, dirigée par notre honorable président, qui a eu le courage de jeter un défi au fanatisme en se proclamant franc-maçon avancé, la *Patrie* dis-je, se pose en organe de l'orthodoxie ; on peut dire la même chose de l'*Électeur*, journal de mon frère Charles, et moi-même, malgré mes contestations d'élections pour influence indue, je passe pour un des piliers de l'Église.

CARY :— That's a very beautiful idea, very beautiful indeed !

DOUGALL :—What's a beautiful idea ?

CARY :—Why the idea of seeing Freemasons like brother Beaugrand, and advanced liberals coming forward as champions of the Church—Most beautiful idea !

BUIES :—Beautiful ! Mais c'est sublime !

(Buies grimpe sur une chaise et fait de la pantomime.)

ERNEST PACAUD :—Et dire que ça prend comme tout. Quand on pense que l'*Électeur* passe pour l'organe de l'Archevêché !

TARTE :—Pas autant que l'*Événement* !

FRANÇOIS LANGELIER :— Quoi qu'il en soit, c'est merveilleux de voir que les ultramontains, les masses du clergé, les laïques qui ont compromis leur avenir pour défendre ce qu'ils appelaient les droits de l'Église, sont considérés comme des révoltés, et que nous, qui avons tout fait pour détruire les privilèges du clergé et éliminer la religion de la politique, passons pour les orthodoxes.....

FRÉCHETTE :— C'est trop beau pour durer longtemps. Profitons-en.

BEAUGRAND :— Oui, profitons en pour faire progresser l'Œuvre. Toutefois n'oublions pas que nous ne sommes pas ici pour nous livrer à de vaines réjouissances mais pour travailler à l'écrasement définitif du jésuitisme.....

FRÉCHETTE :—De la trédico-casarderie.

FRANÇOIS LANGELIER :— Comme je disais tout à l'heure, ça va bien.....

NAZAIRE LEVASSEUR :— Ce qui n'empêche pas que l'Archevêque vous a flanqué une fameuse tape pour avoir assisté à ce se-vice de la St André.

CHARLES LANGELIER :— C'est-y bête un peu, je vous le demande !

ERNEST PACAUD :— J'ai vu la lettre de l'Archevêque à Langelier ; c'est fanatique comme un article de Tardivel.

FRÉCHETTE :— Ce qui prouve qu'au fond tous les évêques sont pareils.

BEAUGRAND :— Ce qui prouve encore qu'il faut les écaser tous.

FRÉCHETTE :— Mais prudemment, les uns après les autres.

THÉOPHILE LEVASSEUR : Qu'en dites-vous, M. Carrel ?

CARREL :— Oh ! that's all blasted rot anyway. What I want is a good big row, plenty of excitement so that the *Telegraph* will sell well.

BUIES :— Je vous trouve assommants. Laissez-moi vous lire quelques extraits de ma prochaine conférence à la *Patrie*.

BEAUGRAND :— C'est bien, comme manière d'intermède.

BUIES, lisant :—

" Le premier qui s'offre au pinceau est M. Frs Langelier. (mouvement d'attention) Regardez-le poser, la tête en arrière, presque pendue entre les deux épaules. On le dirait le dominateur du céleste empire ! Il affecte un petit air dédaigneux qui vaut la peine qu'on vienne l'entendre dévider une fois ! À ne le voir que de la tête, il a la physionomie d'une pie sur le retour de l'âge ! Nous présumons qu'il est ébloui. Professeur à l'Université, ministre, avocat de l'influence indue, etc., etc., il y a de quoi, pas de défécité, comme dirait M. Isidore."

ERNEST PACAUD :— Qu'est-ce que c'est que ça ?

BUIES :— C'est un bout de ma prochaine conférence qui sera intitulée : *Nos hommes publics peints les uns par les autres*. Ce que je viens de lire est emprunté au *Canadien* du 12 juillet 1878. Permettez-moi de continuer :

" M. François Langelier, surnommé l'*influence indue*, le *dindon* le mieux conditionné qui ait fonctionné en Amérique. Bлагueur de profession et aussi essentiellement menteur que Pitre à Ki Ki."

Ça c'est pris du *Canadien* du 9 mars 1878.

Ecoutez encore :

" M. Langelier n'est pas un homme hon-teux, non plus..... M. Joseph Doutre, M. Dessaulles et lui ont fait, pour la diffusion des idées subversives du libéralisme, plus qu'aucun autre. Il a le courage de ses mauvaises tendances. Pour les faire triompher, il ne recule devant rien. Il est essentiellement ennemi de la vérité comme moyen d'action. Il sait qu'au libéralisme il faut le mensonge comme base et la calomnie comme bouclier."

Ça, c'est le *Canadien* du 13 mai 1878 qui parle.

ERNEST PACAUD :— Je demande que cela cesse.

FRANÇOIS LANGELIER :— C'est une mauvaise plaisanterie !

CHARLES LANGELIER, montrant le poing à Tarte :— Mon animal !

BUIES :— Ecoute donc, Charles, ce que Tarte disait de toi, le 10 juin 1878.— Il lit :

" Après lui est venu le dévidoir No 2. Il a fait aller son petit instrument de son mieux.. Il eut été facile de le rappeler à l'ordre, mais quand un adversaire veut faire un fou de lui—pour nous servir d'une expression vulgaire—en d'autres termes, quand il veut se couler, il faut le laisser faire, voire même l'encourager..... Les choses se gâtèrent vite, attendu que le dévidoir No 2 tombait à chaque instant dans des balourdises affreuses..... Quand minuit sonna le dévidoir No 2 ne fonctionnait plus. Son frère, le dévidoir No 1, s'était sauvé pour ne pas être témoin d'une telle humiliation.

" En entendant le galimatias du député de Montmorency, en voyant tant d'ignorance, tant de présomption, la chambre se demandait avec étonnement comment il se fait qu'une pareille nullité ait pu être préférée par des électeurs à un homme du talent de M. Angers."

ERNEST PACAUD :— Assez ! Assez !

VOYER :— Cela manque décidément d'opportunité.

NAZAIRE LEVASSEUR :— Il vaut mieux mettre fin à l'intermède.

BUIES :— Vous n'aimez pas le mot pour rire ; vous avez tous des visages longs comme le bras. Je vous trouve d'un rococo antédiluvien.

FRÉCHETTE :— Reprenons nos travaux anti-casardeux.

BEAUGRAND :— Il s'agit donc d'arrêter un programme. Il me semble que notre ligne de conduite est toute tracée : continuer comme nous avons commencé. Démolissons le cléricalisme pièce par pièce, écrasons les évêques l'un après l'autre. Mgr Bourget a été mis hors de combat ; nous faisons de notre mieux pour réduire Mgr Lafèche à sa plus simple expression.

DOUGALL :— Who is the next bishop to be squelched ?

FRÉCHETTE :— Mgr Langevin ou Mgr Duhamel. Nous avons déjà commencé à montrer des scies au premier.

BEAUGRAND :— Ils auront tous leur tour, soyez en certains. L'Œuvre se fera.

NAZAIRE LEVASSEUR :— Et toujours au nom de la paix, de la charité, de la religion !

CARY :— What a beautiful idea !

BEAUGRAND :— Ici, à Québec, vous devez commencer par écraser le Cercle catho-que.

TARTE :— C'est déjà fait.

BEAUGRAND :— Comment cela ?

TARTE :— Eh bien ! oui, j'ai donné ma démission. Le Cercle ne pourra pas survivre.

BEAUGRAND :— Ce n'est pas assez. Après le Cercle, vous écraserez les journaux ultramontains. Puis les jésuites. Ensuite, nous abolirons la dime. C'est une bonne idée qu'il faut remettre en faveur.

TARTE :— A quoi nous servira-t il d'abolir la dime ?.....

BEAUGRAND :— Quand les habitants ne paieront plus de dime, ils auront plus d'argent pour les journaux.

CHARLES LANGELIER :— Ce qui aidera Tarte à acquérir l'indépendance sous le rapport de la fortune.

CARREL :— Yes, Tarte, don't you see the point ?

BEAUGRAND :— Quand il n'y aura plus de journaux ultramontains, plus de cercles catholiques, plus de jésuites, plus d'ordres religieux, quand les évêques auront été écrasés, nous pourrons facilement venir à bout du cléricalisme.

NAZAIRE LEVASSEUR :— Nos amis de la presse protestante doivent continuer à exciter leurs lecteurs contre les ultramontains contre ceux qui combattent la franc-maçonnerie.

TARTE :— Je ferai de même dans le *Canadien*. Il faut rétablir et maintenir la paix, voyez-vous.

CARREL :— Yes, we'll keep up the excitement.

DOUGALL :— And raise the protestant cry.

ERNEST PACAUD :— Et faire croire qu'en attaquant la franc-maçonnerie on attaque l'Archevêque et ses grands vicaires.

CARY :— Beautiful idea !

VOYER :— Mais il faut de l'opportunisme. Il ne faut pas, par exemple, parler d'instruction obligatoire tant que Mgr Smeulders sera ici.

NAZAIRE LEVASSEUR :— Et faire des pro-

fessions de respect à quelques évêques, pendant qu'on écrase les autres, parler au nom du Saint-Siège, et traiter les ultramontains de rebelles. Ça prend.

CARY :—That's the most beautiful idea I ever heard of !

BEAUGRAND :—Messieurs, la séance est levée. Et n'oubliez pas le mot d'ordre : guerre au cléricisme !

FRÉCHETTE :—A la trudelijésuitoburgilaflecherie !

## A TRAVERS LA PRESSE CANADIENNE.

L'Electeur commence par affirmer que la brochure contre la Franc-maçonnerie est un infâme pamphlet.

Puis, quelques jours plus tard, s'emparant d'une circulaire anonyme, œuvre de ses propres amis, il fait circuler le bruit que deux pères jésuites sont les auteurs de la brochure. But évident ! Emeuter les francs maçons contre les jésuites et préparer une levée de boucliers contre l'Ordre.

Le Cercle catholique de Québec a l'honneur de se voir brutalement attaquer par Cyprien, le chroniqueur malpropre de la Patrie.

Cyprien, dans cette même chronique, montre aussi les dents aux jésuites. Il dit que la franc-maçonnerie a été "découverte aux Trois-Rivières et colonisée dans la rue Bleury." De plus, il parle du sermon de M. le G. V. Legaré. A ce propos il dit :

"Le vicaire général Legaré—un saint homme et un homme d'esprit ce qui ne nuit pas—dans le fameux sermon qu'il a prononcé à la basilique de Québec, le jour de Noël, a dit des choses qui devraient faire comprendre à ces marchands de religion que le clergé n'est plus dupe de leur hypocrisie, et qu'il a fini de laisser exploiter sa bonne foi et son influence au profit de ces intrigants dangereux. Je ne puis m'empêcher de reproduire ici quelques lignes de ce remarquable morceau d'éloquence qui a toute la valeur d'un manifeste." Puis, maître Cyprien reproduit cette partie du sermon où M. Legaré demande : "Mais où donc chez nous trouverons-nous le radicalisme de la France ? où le libéralisme de la Belgique ? où les extravagances de la libre-pensée, du protestantisme allemand ?"

M. L. O. David et J. I. Tarte tombent d'accord, le premier dans la Tribune, le second dans l'Événement, pour trouver que la franc-maçonnerie dans la province de Québec est une vraie chimère !! Touchant spectacle.

M. Nantel se fâche de plus en plus. Sur les questions religieuses, le Nord et la Patrie sont parfaitement d'accord. Si M. Nantel avait de la jugeotte pour six sous, cela le ferait réfléchir.

Le Mercury consacre un deuxième article, plus violent que le premier, à nos difficultés religieuses. Nous avons tout lieu de croire que l'auteur de cette diatribe est le correspondant québécois du Witness.

Le Mercury fait l'éloge de l'Archevêque de Québec, et de l'Université Laval, et attaque brutalement Mgr Laflèche.

L'Electeur a publié une lettre des Trois-Rivières, où il est question de la récente visite de Mgr Smeulders. Pour jeter du doute sur la conduite de Mgr Laflèche, le correspondant, se mêlant de choses qui ne le regardent pas, trouve étrange que l'arrivée du Commissaire apostolique aux Trois-Rivières n'ait pas été annoncée dans les églises.

Les laïques de l'Electeur ne se mêlent pas des affaires des évêques et des prêtres ! Oh non !

Si le Journal des Trois-Rivières s'était permis de critiquer la manière dont Mgr l'Archevêque a reçu le Commissaire apostolique, quel tolle les hypocrites de l'Electeur auraient fait entendre !

Mais il s'agit de porter atteinte à Mgr Laflèche. Dès ce moment, tout est permis !

Si nous sommes bien renseigné, et nous sommes certain de l'être, le récent voyage de Mgr Smeulders aux Trois-Rivières a été fait strictement incognito ; et c'est Son Excellence elle-même qui a demandé que son arrivée ne fût pas annoncée !

A l'Electeur on ne peut plus faire un pas sans se mettre les pieds dans les plats.

Dans la même lettre à l'Electeur on affirme que M. l'abbé Malo est tombé en enfance. L'avenir dira jusqu'à quel point cela est faux. Mais pour le moment, constatons l'inquiétude mortelle que l'état mental de M. Malo inspire à certaine clique !

Cette lettre contient aussi une remarque, qu'on veut rendre méprisante, à l'adresse de M. l'abbé Grenier, le digne curé de Bécancourt.

Et ces pharisiens nous prêchent tous les jours le respect de l'autorité ! !

Une espèce d'illuminé, nommé Ernest Desrochers, écrit, en toutes lettres dans la Patrie du 3 janvier, que "s'il voyait arriver les castors au gouvernement il irait jusqu'à prendre un fusil pour les écarter."

Joli, n'est-ce pas ?

L'Opinion publique et le Canadian Illustrated News ont cessé de paraître.

Il est assez singulier de voir que l'Événement, le Canadien et l'Electeur, qui ont parlé longuement de la démonstration auprès de Mgr l'Archevêque, le Jour de l'An, n'ont pas dit que cette députation était conduite par M. Théophile Levasseur, reporter de l'Événement, et que c'est M. Nazaire Levasseur, frère du premier, qui a pris la parole au nom de l'assemblée. A-t-on trouvé ces noms trop compromettants ? C'en a tout l'air.

L'Electeur, qui nous accuse de mensonge, a lui-même recours à l'équivoque pour donner le change. Il dit que "M. Levasseur est le président de la presse associée de la Province de Québec." Oui, M. Nazaire Levasseur ; mais M. Théophile Levasseur, celui qui était en tête de la procession au moment où elle passait par la rue St Joseph, est reporter de l'Événement, et rien de plus.

Les journaux qui ne veulent pas que l'on signale les dangers de la franc-maçonnerie pendant qu'il en est encore temps, prétendent s'appuyer, pour endormir ainsi le public, sur un rapport de Mgr l'Archevêque, ou de NN. SS. les évêques touchant cette importante

question. Naturellement, nous ne connaissons pas ce rapport, si réellement il en existe un, mais une chose dont nous sommes bien certain, c'est que nos confrères qui en parlent ne le connaissent pas plus que nous. Si ce rapport existe, il n'a jamais été publié, il est tout à fait secret, et les journaux ont bien mauvaise grâce, pour ne rien dire de plus, d'invoquer le nom de l'épiscopat canadien à l'appui de leurs efforts pour faire croire que la franc-maçonnerie dans la province de Québec est un danger tout imaginaire.

Le Chronicle a des idées très larges. Son programme consiste à faire disparaître des rues de Québec deux ou trois mendiants infirmes dont la vue offusque ses regards par trop délicats. L'Événement l'aide dans cette noble besogne.

Cette manie qu'ont certaines gens de vouloir écarter tout spectacle qui rappelle aux heureux et aux riches de la terre qu'il existe des malheureux, des infortunés à soulager, est digne des temps païens. Si les mendiants en question veulent se réfugier dans un hospice quelconque, c'est très bien ; s'ils préfèrent demander l'aumône, qu'ils soient libres de le faire. Ils ne font aucun mal, et les dangers que le Chronicle et l'Événement prévoient sont purement chimériques.

On sévit contre deux ou trois mendiants, et on laisse faire la franc-maçonnerie ! Voilà l'esprit d'une certaine presse !

Ah ! Ah ! Notre excellent confrère de l'Étendard affirme que des colonnes entières de matière qui ont paru dans la Patrie le soir paraissant dans la Minerve, le lendemain matin, et vice-versa, que des articles publiés, le matin, dans la Minerve sont reproduits, le soir, dans la Patrie.

Et le confrère prouve son assertion en faisant voir que dans les deux journaux, on rencontre, non-seulement les mêmes phrases mot pour mot, mais les mêmes fautes typographiques, jusqu'aux virgules et aux accents.

Ce n'est donc pas un effet du hasard ; il y a bel et bien une entente entre la feuille maçonnique, et la feuille païenne, en vertu de laquelle ses deux organes se font la succursale l'un de l'autre, se passent des colonnes de matières composées qui ont déjà servi : même rédaction, même composition, même correction d'épreuves. Oh !

M. Pacaud est bien cruel, en vérité. Samedi il annonçait, avec fracas, que lundi il répondrait à la Vérité, au Journal des Trois-Rivières et à l'Étendard, et il laissait entrevoir qu'il allait tout simplement nous foudroyer, nous et nos malheureux confrères. Naturellement, nous n'avons pu ni dormir, ni manger pendant les 48 heures d'angoisses mortelles qui se sont écoulées entre le samedi soir et le soir du lundi suivant. La pensée du sort affreux qui nous attendait nous poursuivait comme un spectre horrible. Enfin le lundi soir arrive. Nous ouvrons l'Electeur d'une main défaillante, et faisant un effort suprême de courage, nous jetons un coup d'œil sur ces redoutables colonnes où M. Pacaud a coutume de pulvériser ses ennemis. Oh ! quel étonnement ! Voici tout ce que nous y lisons à l'adresse de la Vérité :

"L'appréciation que nous avons faite du pamphlet de Jean d'Erbrée a eu le malheur de

déplaire à notre confrère de la Vérité. Le pauvre individu est tellement empêtré, tellement abasourdi de voir que nous avons mis du premier coup le doigt sur les parties qui résument l'animus de cette chétive production, qui expliquent sa publication, qu'il ne sait plus comment se tirer d'affaire.

Il est fort embêté de voir que nous avons mis de suite à découvert la ruse de ses congénères, ruse qui consiste tout simplement à prétexter l'horreur des francs-maçons pour frapper en traitres et en hypocrites certains dignitaires ecclésiastiques. C'est là ce qui explique pourquoi l'écrivain de la Vérité a bien la prudence de ne pas dire un mot de ce passage en question où il est imprimé en toutes lettres que la franc-maçonnerie a des adeptes parmi les membres les plus haut-placés du clergé catholique de la province."

Et c'est pour cette misère que M. Pacaud nous a fait passer deux nuits blanches et manquer six repas ! Cruel, deux fois cruel M. Pacaud ! Non content de nous faire souffrir comme un condamné à mort pendant 48 heures, vous nous infligez ensuite, au lieu d'une belle exécution, d'une exécution glorieuse, un désenchantement mortel. La réaction est assez forte pour nous faire mourir. Nous nous attendions à être mis en charpie par un canon Krupp ou une mitrailleuse, et voilà que nous sommes en face d'une chétive seringue qui ne fonctionne plus ! De grâce, M. Pacaud, faites-nous mourir si nous avons mérité la mort, mais pas de cette façon là.

Rien qu'une pauvre petite menterie, évidente pour tous nos lecteurs, tandis qu'il eût été si facile, en suivant les traditions de votre feuille, d'entasser mensonges sur calomnies, perfidies sur insinuations malveillantes, et ériger ainsi un monument de mauvaise foi qu'il aurait fallu un volume pour démolir.

Vous affirmez que la Vérité n'a pas dit un mot de "ce passage en question." Or, nos lecteurs savent que, non-seulement nous en avons "dit un mot", mais que nous avons même reproduit textuellement et tout au long, et ce passage, et votre prétendue argumentation là-dessus ! Ils savent que nous vous avons prouvé, d'après vos propres citations de la brochure, que Jean d'Erbrée ne prétend nullement que la "franc-maçonnerie a des adeptes parmi les membres les plus hauts placés du clergé catholique de la province", mais que cet auteur constate que les francs-maçons se vantent de compter des membres parmi le clergé ; nous vous avons prouvé que vous ne savez pas même lire le français ; que vous ne comprenez pas la valeur des mots les plus ordinaires. Voilà ce que nos lecteurs savent, voilà ce que vous savez-vous-même, M. Pacaud, mais voilà ce que vos lecteurs à vous ne sauront jamais.

Vous aimez mieux fausser la vérité, que citer vos adversaires. C'est plus prudent lors qu'on défend une cause détestable comme celle dont vous vous êtes fait le champion.

Quelle piteuse figure vous faites, M. Pacaud, quand vous êtes laissé à vos propres ressources, quand vos souffleurs vous lâchent !

Pendant que M. Tarte prêche, dans le Canadien, la modération, la paix, la concorde, l'union, la charité, il publie dans l'Événement des gamineries, des polissonneries, et même des saletés à l'adresse de ses adversaires.

Le Canadien de lundi dernier contient, sur la franc-maçonnerie, un article des plus malheureux. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet écrit, mais en attendant, il suffit de constater que le Chronicle reproduit, avec complaisance et force compliments, l'opinion de M. Tarte. Or, le Chronicle est rédigé, en partie, par M. Chanibers, franc-maçon bien connu !

CA ET LA

LUZUR ROUGE

On lit dans le *Pèlerin* :  
L'éclat inaccoutumé du coucher du soleil occupe fort les savants. — Ils cherchent une explication, car les savants doivent tout expliquer. — Quelques-uns disent: Aurore boréale, lueurs crépusculaires, disent les autres. — Quant à la cause: fines particules de glace entraînées à une grande hauteur par les derniers cyclones? Cendres volcaniques de Java charriées par le vent jusqu'à nous?.... Un autre conclut: les lueurs crépusculaires sont dues à la présence dans le ciel d'une matière qui ne s'y trouve pas habituellement. — Ah! — Le *Pèlerin* naïf, qui a vu souvent le ciel rouge dans les pays chauds, s'est contenté de dire, comme l'Évangile: "Quand vous voyez que le ciel est rouge le soir, vous dites: demain il fera beau", et d'admirer le beau spectacle gratuit donné à tous par Celui qui a tracé leur marche aux astres du ciel.

Océanie

Les Anglais s'occupent beaucoup des tentatives que font en ce moment les colonies australiennes pour se constituer en confédération, comme l'ont fait jadis les États-Unis. Les Australiens rêvent à revendiquer la prédominance en Océanie, comme les citoyens des États-Unis la revendiquent en Amérique. Ils veulent annexer la Nouvelle-Guinée et empêcher les Français de développer leurs établissements coloniaux dans la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides. La question australienne, qui ne fait que naître en ce moment, peut devenir bientôt brûlante. — Nouveau point noir à l'horizon.

LORETTE

Un centenaire se prépare pour 1884, le sixième de la Translation miraculeuse de la *Santa Casa*, sainte maison, de la très sainte Vierge de Nazareth en Italie. A cette occasion, des fêtes solennelles se préparent. Et pour entretenir la piété des fidèles, une archiconfrérie de Notre-Dame de Lorette vient d'être érigée canoniquement par S. G. l'Évêque de Lorette et de Recanati. La basilique construite magnifiquement au XV<sup>e</sup> siècle autour de la maison de Lorette, avait été richement dotée par les Souverains Pontifes. Aujourd'hui l'État a encaméré, c'est-à-dire à peu près confisqué les revenus de Notre-Dame de Lorette, et les fidèles sont appelés à concourir de leurs aumônes à l'ornement et à l'entretien de la basilique.

UN VIEUX TRUC.

Il y a quelques jours, raconte le *Messager de Toulouse*, un homme chaussé de vieux souliers éculés entra dans le magasin d'un marchand de chaussures de notre ville. Le quidam, après avoir longtemps essayé, se décida pour une superbe paire de bottes à double semelles qui lui allaient comme des gants. Il s'appretait à payer son emplette, lorsqu'un particulier en blouse, qui passait devant le magasin, s'arrêta, et, sans provocation aucune, asséna sur la tête de l'homme botté un magnifique coup de poing.

On peut être pacifique et ne pas supporter de pareilles injures. Notre homme bondit sur son agresseur; mais ce dernier qui se méfiait eu coup, s'esquiva prestement. L'homme frappé s'élança à sa poursuite, et le négociant se mit à la porte pour jouir du coup d'œil. — Il l'attrapera, il ne l'attrapera pas, disait-il.

Hélas! il n'y a eu que le négociant d'attrapé, car poursuivi et poursuivant disparurent, et on n'en entendit parler. Le négociant n'a pas tout perdu, car il garde les vieux souliers éculés!

ALLEMAGNE.

L'attitude du gouvernement prussien, vis-à-vis de l'Église, laisse toujours les catholiques dans l'inquiétude, dit le *Pèlerin*. Malgré les relations établies avec le Saint-Siège, malgré un commencement de justice rendu aux Evêques persécutés, le groupe du centre, c'est-à-dire le parti conservateur et religieux du Parlement, reste dans la défiance. Il vient de faire une motion qui a produit l'effet d'un pétard: il demande purement et simplement le rétablissement des articles de la constitution altérés ou supprimés par le *Kulturkampf*, loi contre la liberté des cultes. Pour donner le change, le gouvernement vient de rendre son siège à Mgr Blum, qu'il avait prétendu déposer en 1876, et l'on annonce une visite du prince héritier au Pape, à son retour d'Espagne. Malgré cela, les catholiques auraient tort de se fier aux belles promesses, et font bien d'exiger des garanties: "Si tu me trompes une fois, dit un proverbe arabe, tant pis pour toi: si tu me trompes deux fois, tant pis pour moi." La politique extérieure de l'Allemagne pousse sa pointe du côté du midi, et prétend avoir droit à un port sur la Méditerranée, comme les autres nations de l'Europe. Trieste doit être le débouché du commerce allemand et la porte ouverte à l'Europe centrale sur les pays du soleil.

On voit quel nez va faire l'Italie irrédentiste ou révolutionnaire en face de cette prétention nouvelle du grand chancelier, et pour quoi on ne veut pas l'admettre dans l'alliance austro-allemande. Vis-à-vis de la France, l'attitude de M. de Bismark est plus singulière encore. Il laisse dire ou fait dire à ses journaux que si la France avait voulu être sage et renoncer aux projets de revanche, elle aurait trouvé dans l'Allemagne une alliée puissante et serait débarrassée de son ennemi du dedans, le cléricisme, cause de tous ses maux. Voilà le fond de la pensée, et les catholiques allemands ont raison de se défier. Si le roi de Prusse traite avec le Pape, c'est qu'il s'y voit forcé par les circonstances. Et les ennemis de l'Église, en France, ont la sympathie de la Prusse.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

— ET —

LA SOCIÉTÉ.

— OU —

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE; T. III. NOTES ET DOCUMENTS RECUEILLIS PAR M. CLAUDIO JANNET.

(SUITE)

En résumé si l'on considère la marche constamment progressive de l'impunité, les principes abominables de MM. les étudiants,

un mot franc-maçonnique de M. Frère-Orban, de son ministère et de la majorité composée de franc-maçons dans les deux chambres; si l'on considère ensemble toutes ces choses comme la véritable expression de l'esprit public et national, on peut dire que la Belgique a cessé d'être et déjà d'être un pays catholique et qu'elle cessera bientôt d'être un pays chrétien.

Voilà l'histoire du parti libéral en Belgique; voilà la situation que le triomphe de ce parti a faite à un pays naguère "énergiquement catholique."

M. Claudio Jannet recommande aux Canadiens—parce qu'il est leur ami dévoué—d'étudier cette histoire. "Ils y verront, dit-il, projeté comme dans un miroir le péril qui s'avance sur eux."

M. Claudio Jannet énumère les faits d'où il tire le pronostic de ce péril menaçant pour le Canada. Ces faits sont: "Une crise religieuse facile à constater quoique n'accusant pas des symptômes violents; la propagation "sourde" d'un esprit de défiance contre le clergé; l'appel aux juges séculiers pour réprimer les immixtions, peut-être discutables, de certains curés dans les élections; la négation ouverte du droit des évêques et des pasteurs d'éclairer la conscience des fidèles par des mandements et des prédications; la violation du cimetière catholique par autorité du conseil privé de la reine d'Angleterre ordonnant l'inhumation d'un excommunié; les tentatives pour amoindrir l'action du clergé dans l'instruction de la jeunesse et faire prévaloir une bureaucratie, qui s'efforce d'imiter celles d'Europe avec une inexpérience naïve."

Rapprochant ces faits de faits, sinon identiques au moins analogues et procédant de l'action des loges, lesquels se sont produits en Belgique, il y a une quarantaine d'années, M. Claudio Jannet conclut que la situation du Canada est, aujourd'hui, la même que celle de la Belgique en 1842.

Ainsi la situation de la Belgique en 1842 recelait les germes franc-maçonniques qui, ayant grandi, atteignent maintenant leur épanouissement. De là, pour l'enseignement des Canadiens, la conclusion que, s'ils n'extirpent pas les germes de la même nature transplantés dans leur pays, ils y grandiront et y atteindront le même épanouissement qu'en Belgique. Si M. Claudio Jannet laisse sous-entendre cette conclusion, ce sous-entendu ne prête pas à l'équivoque.

M. Claudio Jannet signale comme un autre point de similitude entre la situation présente du Canada et celle de la Belgique en 1842 "la même funeste alliance de libéraux avec des hommes dont la violente hostilité à l'Église est connue." Cependant l'auteur "veut bien croire que ces libéraux sont catholiques sincères." C'est, en effet, la profession de foi qu'ils font, sous la réserve de ne pas être "plus catholiques que le pape." L'auteur ne pouvait, à moins de manquer aux convenances, rappeler aux libéraux qu'il vise, le proverbe d'après lequel on peut juger aisément de quelqu'un par les personnes qu'il fréquente. Il ne pouvait pousser l'assimilation aussi loin, car il attribue, question de principes à part, la "funeste alliance" qu'il constate, à de simples divergences d'appréciation entre les catholiques sur l'origine et la portée des faits dont la conséquence est le travail qui se fait au Canada, dans les idées politiques et religieuses.

Il y a, certes, divergences d'appréciation entre les catholiques qui sonnent l'alarme parce qu'ils voient, dans la situation, projeté

comme dans un miroir le péril menaçant le Canada, et les catholiques qui ne soupçonnent même pas l'action de la franc-maçonnerie, là où son esprit et sa main travaillent activement. Veut-on que les premiers sonnent l'alarme avant l'heure? Eh bien! les seconds agissent au mieux pour hâter, non pas l'heure de l'alarme, il sera trop tard, mais l'heure du combat, de la défaite, comme en Belgique. Ces catholiques, épris de certaines idées à la 89—"l'Église, elle aussi, doit avoir son 89," a dit M. le vicomte de Falloux—ces catholiques s'imaginent être les serviteurs de la liberté en professant ces idées, tandis qu'ils sont les agents involontaires—mais laborieux—de la franc-maçonnerie.

Ces catholiques ne sont pas franc-maçons; ils n'ont jamais mis les pieds dans les loges et ne les y mettront jamais. Il convient de leur rendre cette justice; pour ma part, je le fais sans hésitation. Cependant combien ils se rendent coupables de complicité avec les franc-maçons en parlant toujours au "peuple" de ses droits, qu'il est toujours prêt à exagérer, et en ne lui parlant jamais de ses devoirs, qu'il ne connaît peut-être pas, ou qu'il oublie trop facilement. "Les droits du peuple" toute la franc-maçonnerie est là; elle y est, avec son caractère le plus dangereux; c'est avec l'amorce "des droits du peuple" qu'elle attire la multitude pour la démoraliser. Aussi, loin de servir la "conservation" des intérêts sociaux, favorisent-ils le progrès de la maçonnerie, ceux qui, n'étant pas franc-maçons, haranguent et impriment, comme s'ils prenaient le mot d'ordre des loges.

M. Claudio Jannet n'attribue pas uniquement à la maçonnerie les tendances funestes qu'il signale. "Il faut, dit-il, tenir compte de l'influence que le contact des États-Unis exerce sur le courant d'idées du Canada, du spectacle plus démoralisant encore des succès de la Révolution en Europe."

En effet, le contact des États-Unis est pour beaucoup dans ces tendances funestes. Le courant d'idées, venant de ce pays-là, exerce, surtout depuis ces années dernières, une influence assez notable sur le courant d'idées du Canada pour que les deux paraissent, de moins sur plusieurs points, se confondre en un seul.

Ce phénomène s'explique aisément. Hier encore on disait, on répétait, on imprimait au centre même du pays, que le Canada était un "pauvre" pays et un pays "pauvre" parce qu'il était fermé à la "pensée moderne" et rétif au progrès. Et, pour prouver aux Canadiens que telles étaient bien les causes de leur indigence intellectuelle et matérielle, on leur montrait, séparés seulement par une "ligne" de convention, les États-Unis, jouissant d'une prospérité inouïe et croissante, parce qu'ils sont tout ouverts à la "pensée moderne" et des initiateurs du progrès en toutes choses. Les Canadiens, comme tous les peuples en deçà et au delà de l'Océan, ont entendu proclamer sur tous les tons que, constitutionnellement, intellectuellement, commercialement, industriellement, scientifiquement et artistiquement, les États-Unis surpassent, en excellence, l'excellence même.

(A suivre)

## LES HEROINES DE MARSEILLE

(Suite et fin)

Personne, au milieu de ce péril de tous, n'a songé à elles, retirées dans leur solitude, personne ne vole à leur défense. Où fuir ? où se cacher ? Se jetteront-elles dans les chemins et iront-elles chercher, dans une terre lointaine, une nouvelle patrie, un nouvel asile ? Mais les sicaires sont partout, répandus dans tous le pays qui les environne ; partout leurs flèches meurtrières sauront les atteindre. Iron-t-elles se cacher dans les montagnes. Mais à quoi bon retarder leur martyre. Elles y périraient bientôt de froid, de faim et de misère. Elles attendent donc, fidèles à leur cloître, elles attendent et jettent souvent sur la plaine des regards inquiets pour savoir si l'on ne voit pas flotter au loin les étendards des Maures.

Un jour, elles aperçoivent une soldatesque effrénée qui se dirige en tumulte vers le monastère. Le jour suprême était venu.

Eusèbe rassemble autour d'elle ses compagnes, elles les conduit aux pieds des saints autels et toutes ensemble, répandant devant Dieu leur cœur et leurs larmes, le supplient de leur accorder force et courage.

Tout à coup, le Dieu qui avait autrefois inspiré le dévouement sublime d'Elzéar le Machabée et l'acte héroïque de sainte Apollonie, prévenant ses bourreaux, s'empare de l'esprit d'Eusèbe.

Elle pense à la jeunesse, à la beauté de la plupart de ses compagnes, elle craint que le glaive ne les épargne et que l'ennemi, tristement humain, ne les emporte sur ses vaisseaux pour qu'elles aillent faire l'ornement et la joie de quelque émir barbare dans les harems orientaux.

Elle se lève au milieu d'elles, leur exprime ses craintes, leur rappelle la promesse solennelle qui les lie à Jésus-Christ, son cœur s'exalte, sa voix vibre, ses accents pénètrent d'ardeur et de courage, l'âme de ses compagnes. Et l'héroïque vierge voyant qu'elle est comprise et que ses sœurs sont dignes d'elles :

« Courage, ô mes compagnes, ô vierges, encore quelques heures de combat et la victoire nous appartient, Le Christ vous soutient, le Christ vous ranime, le Christ vous parle par ma bouche, écoutez sa voix. Sacrifiez cette beauté périssable qui peut ruiner vos âmes, immolez vos charmes, arrachez de vos traits ces grâces trompantes ; il faut que l'ennemi en violant notre asile, au lieu d'y trouver ces visages qu'il recherche, ne puisse y découvrir que des objets d'horreur, et ainsi vous échapperez à votre perte ; vous échapperez à la pitié criminelle du glaive barbare, vous échapperez à une vie plus malheureuse pour nous que toutes les morts.

« Imitez-moi et suivez-moi, afin que bientôt ensemble nous passions à une vie meilleure où nous chanterons éternellement dans une joie indicible les louanges de notre Dieu. »

Elle dit ; un air céleste était répan-

du sur ses traits, quelque chose de surhumain brillait en elle, elle semblait entrevoir déjà les fêtes éternelles.

Elle saisit un instrument tranchant, le porte à son visage, et mutilé avec force et son nez et ses lèvres. Le sang coule en abondance sur son visage et rougit ses vêtements.

À la vue de son courage, un cri général de pitié s'élève autour d'elle ; mais son exemple, loin d'effrayer ses sœurs, les enflamme ; l'instrument terrible passa de main en main, et bientôt chacune de ses héroïnes a déchiré son visage, répandant son sang, prémices de son martyre, sans jeter une larme, et attendant désormais avec calme le cimeterre du mahométan. Elles n'étaient plus pour la terre qu'un objet de dégoût et d'horreur ; mais aux yeux de l'Époux céleste et de ses saints anges, quelles touchantes beautés elles revêtirent et de quelles grâces elles brillèrent.

Déjà les Maures sont auprès du monastère et en brisent les portes. Leurs cris de rage, leurs chants innies, le cliquetis des armes, le son des trompettes militaires, le bruit lugubre des portes qui faiblissent et s'écroulent frappent les oreilles des épouses du Christ, qui tressaillent tout à la fois de joie et d'épouvante. Ils s'applaudissent déjà par avance de leur butin, chacun se choisit dans son esprit à l'avance une captive ou une épouse, et dans leurs yeux brille une joie féroce.

Ils pénètrent dans le sanctuaire, où les saintes les attendent. Au spectacle qui frappe leurs yeux, ils reculent d'horreur et frémissent.

Leurs espérances déçues font place dans leurs âmes à la fureur, à la vengeance. Ils tirent leur glaive et immolent sans pitié autour des saints autels ces innocentes victimes qui s'y étaient réfugiées comme dans un dernier asile. Elles ne poussèrent aucune plainte, on n'entendit aucun murmure, et, au nombre de quarante elles subirent avec bonheur la mort qui mettait un terme à leurs angoisses et commençait leur gloire éternelle.

Deux ans après, Charles Martel écrasait les armées de Mahomet entre Tours et Poitiers.—La fête de sainte Eusèbe et de ses compagnes se célèbre le 11 octobre.

### L'EXPIATION DE SALOME.

LÉGENDE

Quand l'impie a porté l'outrage au sanctuaire  
Tout fuit le temple en deuil, de splendeur dé-  
[pouillé]  
Mais le prêtre fidèle assis dans la poussière  
Prodigue plus d'encens, répand plus de prière  
Courbe plus bas son front devant l'autel  
[souillé].

VICTOR HUGO, *Odes et Ballades.*

Sur les bords du Rhône, entre Vienne et Lyon, à peu de distance de cette dernière ville que gouvernait alors, au nom de César, un fonctionnaire romain, s'élevait une sorte de forêt, aux ombrages séculaires, qui avait échappé aux dévastations, aux

ouragans, et qui s'étendait au loin, abritant de rares villages, où se réfugiaient quelques familles gauloises trop attachées au sol natal pour fléchir sous le joug de l'envahisseur.

Depuis longtemps déjà les Gaules appartenaient à Rome : l'unité romaine préparait l'unité chrétienne : les dieux de l'Olympe chassaient les dieux des sombres forêts druidiques ; Jupiter avait vaincu Teutatès et ce n'était plus qu'au fond des antres, dans la nuit mystérieuse, que le sang humain coulait en l'honneur de Thor.

Mais il n'y avait encore que 7 ans qu'une lumière nouvelle avait apparu, illuminant l'univers ; sept années seulement s'étaient écoulées depuis la sublime passion du Christ, Fils de Dieu, et la terre gauloise ignorait encore le sacrifice du Calvaire, les apôtres n'ayant fait que commencer leur marche triomphale à travers le monde.

Un matin de janvier, l'an 39 de Jésus-Christ, peu après le lever du jour, le vénérable Adimarix, qui vivait dans la solitude, auprès d'un antique dolmen, sur lequel il sacrifiait chaque jour à Teutatès, sortit de sa misérable cabane et vint se prosterner au pied de la pierre consacrée.

La neige, tombée la veille en abondance couvrait d'un épais manteau blanc qui rayaient de noir les traces des loups, la terre desséchée par le gel. Aux arbres, dont les puissantes ramures s'entrelaçaient, formant un inextricable lacs de branches contournées et tourdus, la neige se suspendait en girandoles s'épanouissant en larges pelotes, semblable pour ainsi dire à un réseau de blanche dentelle jeté sur un buisson. Les troncs énormes des chênes, les hautes colonnes grises des hêtres et des ormes, comme une colonnade immense, soutenaient une voûte ciselée à jour : on eût dit les arceaux gothiques de nos vieilles cathédrales, s'élevant d'assise en assise presque jusqu'au ciel.

En été, alors que ces arbres magnifiques se revêtaient de leur vert feuillage, l'ombre régnait sans partage sous leurs cimes, et rarement quelque rayon de soleil parvenait-il à percer l'épaisse voûte de feuilles. Mais l'hiver, le jour pénétrait au plus profond de la forêt.

Le dolmen se dressait au centre d'une clairière que traversait un étroit sentier. Tout autour la neige s'entassait par monceaux, laissant voir la terre nue ; une seule guirlande de lierre, jaune et flétrie, s'enroulait autour de la roche colossale ; cinq blocs de pierre étaient rangés devant l'autel : naguère ils servaient de trônes aux pontifes.

La demeure du druide—car Adimarix était l'un des derniers prêtres de Thor—bordait l'enceinte d'un côté. C'était une hutte faite de troncs d'arbres et de branchages, couverte de chaume, basse, exigüe : une tente comme en ont les chefs des peuples nomades. A cent pas de là, dans une autre clairière, douze ou quinze chaumières semblables se voyaient, au bout d'une allée de saules et d'aulnes côtoyant un petit ruisseau.

Adimarix étendit les bras, et d'une voix forte il invoqua ses dieux. Puis

il ceignit son front cheu d'une couronne desséchée et lava sa barbe grise avec l'eau dans laquelle trempait un fragment du gui sacré. Sa prière fut longue ; elle dura jusqu'à ce qu'un pâle rayon du soleil vint dorer les nuages légers qui parsemaient le ciel. Quand il eut achevé, il se leva et se tourna vers le chemin qui conduisait au village.

Il fut soudainement frappé d'étonnement à la vue du spectacle qui s'offrit à sa vue.

Deux personnes s'avançaient vers lui ; l'un, jeune pâtre de quinze ans couvert de peaux de bêtes, guidait l'autre, une femme qui marchait en dansant. Maigre et décharnée, d'une pâleur livide, à peine vêtue de haillons sordides, cette femme, dont le visage exprimait une douleur voisine de l'angoisse, ne cessait pas de danser ; elle sautillait, tournait, balançait la tête, faisait des gestes bizarres, souriait parfois d'un air étrange.

Le druide éprouva une impression pénible en voyant cette créature, ainsi tombée au plus bas degré de la misère et de l'abjection, exécuter cette danse dans l'ombre même de la forêt, temple de Teutatès. Son indignation fut au comble lorsque, la malheureuse s'étant approchée, il vit ses yeux flétris mouillés de larmes, et reconnut qu'elle paraissait épuisée de fatigue et de faim.

Le jeune garçon accourut vers le druide, fléchit le genou, et se relevant dans une attitude respectueuse, attendit qu'on l'interrogeât.

—Quoi ! mon fils Gavala, dit gravement le vieillard est-ce bien toi que je vois ici, à l'heure où ton père travaille, où ta mère file la laine, où tes frères implorent les dieux ? Tu oses troubler ma solitude, interrompre mon entretien avec Teutatès ? Tu hasardes tes pas, ainsi accompagné, près de l'autel que nul ne doit approcher sans trembler, s'il n'a le cœur pur !.....

L'enfant écouta sans baisser les yeux ces paroles sévères ; il rougit d'abord, mais il eut vite repris son assurance, et il répondit avec fierté :

—Père, je sais de vous et de mon père que l'un des premiers devoirs de l'homme sage est d'exercer l'hospitalité. Cette femme est une étrangère dont aucun des miens ne comprend le langage : hier, à la nuit tombante, elle a frappé à notre porte.

CHARLES BUET.

(A suivre.)

## POUSSIÈRE

La grosse bête maçonnique, piquée jusqu'au sang, rue affreusement. A force de ruer, elle a soulevé une poussière très épaisse qui couvre la plaine et empêche de distinguer les combattants. On prend les ennemis pour des amis, les amis pour des ennemis. Voilà pourquoi l'on ne doit pas être surpris si l'on attrappe des coups inattendus et venant de ceux que l'on défend.

Cela arrive dans toutes les batailles, surtout dans les batailles où la lutte se fait corps à corps.

Ne soyons donc ni surpris ni aigris si nous recevons des horions de la part de nos propres amis. C'est la faute de la grosse bête maçonnique qui rue et qui soulève la poussière.

Elle le fait exprès, afin d'obscurcir la vue, afin de se cacher, afin, surtout, que ceux qui la combattent se portent mutuellement des coups dans les ténèbres.

## CETTE BROCHURE.

Nous accusons réception de la fameuse brochure : *La franc-maçonnerie dans la province de Québec*. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

## UNE CONSPIRATION.

L'autre jour, un des patients de l'asile de Beauport a tué, dans un accès de fureur, un de ses compagnons. C'est un malheur que tout le monde déplore, mais c'est un accident qui aurait pu arriver dans n'importe quel établissement de ce genre. Nous sommes convaincu qu'il n'existe guère d'asiles d'aliénés où de semblables faits ne se produisent pas quelquefois.

La misérable clique de pharisiens, que nous avons déjà flétri, profite de cet accident, souverainement regrettable, pour continuer son œuvre de persécution.

L'un des propriétaires de l'asile de Beauport est le vénérable Dr Landry, que certains chrétiens, qui prêchent la charité aux autres, mais qui ne la pratiquent pas, ont entrepris de ruiner : le surintendant de l'Asile est M. Vincelette, président du Cercle catholique. Voilà qui explique la haine de ces gens là. Il faut écraser M. le Dr Landry, il faut abîmer M. Vincelette. Peu importe les moyens à employer ; quand les bonnes raisons manquent, on saisit les mauvais prétextes ; on soulève les préjugés populaires, on cherche à forcer la main de l'autorité par des dénonciations violentes.

L'Electeur, dans cette circonstance, est l'organe choisi pour rétablir la paix à la façon russe. M. Vincelette était absent, hurle ce journal, il était à Montréal auprès de Mgr Smeulders quand le meurtre est arrivé ; donc il faut enlever le contrat aux propriétaires de l'asile ou les forcer à renvoyer M. Vincelette. Voilà le programme. Il s'agit de crier assez fort pour le faire mettre à exécution.

La preuve que toutes les clameurs sont inspirées par la haine et nullement par un motif avouable, c'est qu'on a recours au mensonge : M. Vincelette n'était pas à Montréal quand l'accident est arrivé, et l'écrivain de l'Electeur le sait fort bien.

Et quand bien même M. Vincelette eût été à Montréal, y aurait-il lieu de faire tant de tapage ?

Si M. Vincelette avait été dans ses appartements, aurait-il pu empêcher ce malheur ? Evidemment non. On ne peut pas exiger que le surintendant d'un asile soit en même temps dans toutes les parties de l'établissement. Il ne saurait garder à vue tous les fous confiés à ses soins. Il a la haute surveillance de la maison, et certes personne n'osera prétendre que M. Vincelette n'exerce pas cette surveillance de manière à satisfaire pleinement le public ; mais pour les détails, il doit s'en rapporter nécessairement à ses gardiens ou à ses garde-malades. Si l'un de ces employés a manqué à son devoir, qu'il soit puni, c'est tout juste. Mais il faut être canaille pour exploiter, comme on le fait à l'Electeur, la mort d'un malheureux, afin d'assouvir ses sentiments de haine et de vengeance.

Nous espérons que le gouvernement provincial, averti de cette conspiration, ne se laissera pas prendre aux criailleries d'une certaine presse.

## ETRENNES.

Nous demandons des étrennes à nos abonnés... retardataires. Ce n'est pas grand-chose : un petit règlement de compte, voilà tout.

## Chemín de fer du Nord.

M. l'abbé Marois, secrétaire de Mgr l'Archevêque, nous prie de publier la lettre suivante qu'il vient de recevoir de M. Davis, surintendant du chemin de fer du Nord :

Bureau du surintendant,  
Québec, 4 janvier 1884.

Monsieur,  
Veuillez être assez bon de m'envoyer une liste complète de tous les membres du clergé de votre diocèse et de les informer, qu'en faisant application par écrit au soussigné un nouveau permis de demi-place sera expédié à leur adresse pour l'année 1884, sur réception de la somme de douze centins en estampilles pour chaque permis demandé.

Votre dévoué,

A. DAVIS,  
Surintendant.

NOTE DE LA REDACTION :—Si M. Davis avait écrit demande au lieu d'application, et timbres au lieu d'estampilles son offre n'en aurait été que plus gracieuse.

## Nouvelles générales.

Il y a crise dans le gouvernement égyptien. Des difficultés au sujet des questions financières sont survenues entre le cabinet et les conseillers anglais du Khédive.

Le R. P. Hamerle, jésuite, ayant dénoncé le socialisme en chaire, dans une église de Vienne, Autriche, la populace s'est émeutée et s'est portée à des voies de fait, bris de vitres, etc..

Une tempête de neige, comme on n'en voit pas souvent, a sévi dans la province de Québec le 1er et le 2 du courant. Les chemins ont été bloqués et la circulation des trains de voie ferrée interrompue.

Le 3 du courant, une collision a eu lieu à la jonction St Martin, près de Montréal entre le train éclair pour Ottawa et un train local arrêté sur la voie par la neige. Le choc a été violent et sept personnes ont été blessées.

Il est certain qu'il y a une recrudescence

d'activité chez les nihilistes. On affirme que le czar a été la victime d'une attaque de la part de six nihilistes, pendant qu'il revenait en voiture à son palais. D'après une dépêche, il aurait reçu une balle dans l'épaule. Les nihilistes ont lancé une proclamation déclarant que le colonel Sudeikin a été condamné à mort par le comité exécutif. Cette proclamation contient aussi des menaces contre le czar.

Une dépêche annonce que le Saint-Père a reçu une lettre de menaces d'un révolutionnaire irlandais.

Le froid a été intense, ces jours derniers, dans le Nord Ouest. A Foud du Lac, Wisconsin, le thermomètre marquait 40 degrés au-dessous de zéro.

Les dépêches de Terre-Neuve annoncent que l'excitation causée par les troubles entre orangistes et Irlandais catholiques ne fait qu'augmenter.

On annonce que Dom Pedro, empereur du Brésil, est dangereusement malade.

Le Mahdi marche sur Khartoum, capitale du Soudan. La révolte s'étend de plus en plus.

On signale une terrible catastrophe arrivée, l'autre jour, à Belleville, Illinois. Le couvent des religieuses de Notre-Dame a été détruit par un incendie et 22 élèves et 5 sœurs ont péri dans les flammes.

Une dépêche de Rome mande que le St Père a accordé une audience particulière à l'abbé Brosnan, curé de la paroisse natale d'O'Connell. L'abbé Brosnan prélève des souscriptions pour ériger une église en souvenir des services rendus par O'Connell à la cause de la religion. Le Pape a béni cette entreprise, faisant l'éloge du grand agitateur de l'Irlande. Sa Sainteté a promis qu'elle fournirait la première pierre pour l'église et qu'elle déléguerait Mgr l'archevêque de Cashel pour la poser.

Les machines à coudre Raymond sont toujours chez Gervais & Hudon, nous en avons vendu un grand lot l'année dernière, cette année nous les vendrons un peu meilleur marché, de vingt cinq piastres (\$25.00) à \$35.00 mais il faut que le public remarque que nous vendons en gros et nous pouvons vendre à plus bas prix que les autres. Nous avons aussi toutes les machines de première classe.

## AVIS

Le gouvernement belge organise à Bruxelles un MUSEE COMMERCIAL PERMANENT, où sera réunie une collection aussi complète que possible des produits caractérisant le mouvement commercial du monde.

Les commerçants ou industriels canadiens qui désirent y voir exposer les articles de fabrication indigène (articles d'exportations de tous genres), soit les articles de fabrication étrangère au sujet desquels la concurrence étrangère ne pourrait être que favorable au commerce (articles d'importation), peuvent envoyer leurs échantillons accompagnés de tous les renseignements nécessaires et d'usage (prix de gros, provenance, mode d'emballage, crédit, escompte, etc., etc.) franc de port au Consulat Général de Belgique pour le Canada à Québec.

Cette agence fournira des renseignements supplémentaires aux personnes qui en feront la demande et expédiera sans aucun frais les échantillons au Musée Commercial à Bruxelles, où ils seront classés et exposés par les soins des agents du gouvernement belge.

Le révérend M. Ladrière (Augustin), curé de N.D. du Sacré-Cœur, diocèse de Rimouski, décédé le quatre du courant, appartenait à la société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS, ptre,  
Secrétaire.

Archevêché de Québec,  
5 janvier 1883.

## AVIS.

Depôts à Québec :— L. Drouin & FRÈRE, libraires, St-Roch ; L. G. LÉPINE, libraire, H. V. ; Diles CASTON-GUAY & VAILLANCOURT libraires St-Sauveur ; F. BELAND, tabacniste, Faubourg St-Jean.

Depôts à Montreal : P. M. Amyotte Kiosque Rue Notre Dame, M. Meeh, 485 Rue Craig, M. Featherston coin des rues Craig et St Laurent, M. James Murray 634 et 636 rue Ste Catherine,

M. S. Boivin, est notre agent général autorisé à solliciter des abonnements et des annonces pour notre journal, aussi à recevoir les paiements et à donner des recus.

Impressions de toutes sortes Seront exécutées aux ateliers de la VÉRITÉ à des prix avantageux et livrées sous le plus court délai.

## L'administration.

## NOEL et JOUR de L'AN !!!

La maison BLUMHART & RIVERIN A l'honneur d'informer le public que sont immense assortiment d'ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS est des plus complet et qu'ils offrent en vente à des prix défiant toute compétition les articles suivants ; Eau-de-vie (Brandy) très-vieux et de toute

Gin,  
Jamaïque,  
Rye très-vieux,

## Vin sherry dans tous les prix.

O'Porto dans tous les prix,  
Claret au gallon,

## Sauterne et CLARET en caisse de

Barton & Guestier  
Société des Entrepôts de Moniis  
Duolos & frère  
W Guillaume & Cie  
Etc., Etc., Etc.,

## VIN BLANC et VIN ROUGE A \$1.20 le GALON IMPÉRIAL.

## LIQUEURS DE TOUTE MARQUE

Chartreuse,  
Benedictine  
Kirsh  
Curacao  
Anisette  
Absinthe etc., etc.

## CHAMPAGNE

Duc de Montebello } BOUTEILLE Demi  
Moel et Chandon } Bouteille et quart de  
M. Muller & Fils } BOUTEILLE  
Sparkling Saumur }

## SIROP DE FRUITS

Cirop de Citron  
Fraise  
Framboise etc etc.

## CONSERVES ALIMENTAIRES.

Pois verts français, fins, extra fins et moyens.  
Aperçes  
Cépes  
Haricots, verts  
Truffes  
Pâtés de foie gras  
Etc., Etc., Etc.

Une grande variété de Bonbonnières.

## BONBONS et MELANGES par sucre, ORANGES et CITRONS

Raisin Rouge  
Raisin de corinthe  
Raisin Suttana  
Raisin vert  
Raisin bleu

## AMENDES DE TOUTE SORTE AUSSI UN ASSORTIMENT DE CIGARES DEPUIS 75 Cts A \$10.00 LA BOITE.

Une visite est respectueusement sollicitée

## BLUMHART &amp; RIVERIN.

NO 45

RUE DE LA COURONNE.

St Roch Québec.



POUR LES ETRENNES  
ALLEZ CHEZ  
**ETIENNE GAUVIN**  
**NO 235**  
RUE ST JOSEPH ST ROCH.

Là vous trouverez un assortiment des plus variés d'articles de fantaisie, ainsi que bijoux et bons plaqués, jouets d'enfant de tous les prix, livres de prières, crucifix, statues, vases, pipes, tabacs, sacs à tabacs et un grand lot de marchandises trop long à énumérer, qu'il vendra à des prix pour satisfaire tous ceux qu'il voudront bien l'encourager.

Une visite est respectueusement sollicitée.

**LIBRAIRIE**  
**DE ST. ROCH**  
**ROMANS HONNETES**  
**COLLECTION**

A 30 CENTS LE VOLUME FORMAT in-12

Arthur Gaudinet 2 vols par Ernest Capendu.

La Sonora 2 vols " P. Duplessis  
La Mythologie Parisienne " Pierre Verron  
Le Pantheon de poche " Pierre Verron  
Les ombres chinoises " Pierre Verron  
Jim l'Indien par Gustave Aimard & J. B. D'auriac.

Le mangeur de poudre " "  
Œil de feu " "  
Rayon de soleil " "  
Les terres d'or " "  
Sous la tente Louis Noir  
Histoire du Canada par F. X. Garneau  
4 vols, brochés in-8 \$6.00  
Traité de la Typographie par Henri Fournier 1 vol. in-8 \$1.50  
L'annuaire de Marieou le véritable serviteur de la Ste Vierge, relié in-12 \$1.20  
Les Soirées de la Baie des Chaleurs entre amis  
Smith, ouvrage approuvé par Mgr Montreuil, prix 15 cts.

— AUSSI —

PAPETERIE, CIERGES, IMAGERIE, LIVRES BLANCS,  
ARTICLES RELIGIEUX, vin de Messe, etc.

**L. DROUIN & FRERE**  
LIBRAIRES-IMPORTATEURS

96, Rue St. Joseph, 96,  
QUEBEC

**AGENCE GENERALE**  
**E. J. DUBEAU**

**MARCHAND COMMISSIONNAIRE, COURTIER etc. etc.,**  
**86 RUE SAINT PIERRE QUEBEC**

M. E. J. Dubeau devant d'ici au printemps, liquider son commerce " GÉNÉRAL " actuellement prend occasion de cette présente annonce pour remercier ses pratiques de l'encouragement reçu pendant les douze dernières années, et en même temps il sollicite leur patronage ainsi que celui du public en général dans les nouvelles branches d'affaires ci-bas mentionnées et dont il s'occupera à l'avenir et dès à présent

**COMPTABILITE**  
**LIQUIDATIONS**  
**Echange,**  
**COLLECTIONS,**  
—ET—  
**TRANSACTIONS.**  
—SUR—  
**BIENS-FONDS.**

**N. B.—M. DUBEAU** recevra toute cession de biens qui pourra être ratifiée par les créanciers et s'efforcera d'en obtenir le règlement le plus favorable.  
Il se mettra bientôt en communication régulière avec la " Legal and Commercial Exchange of Canada " pour références et collections, il sera aussi un excellent expert pour évaluations et ventes à Penchère d'Immeubles, Stock, etc.  
Il sera tenu un registre spécial pour transaction sur biens fonds.  
M. Dubeau donnera, si requises, des références de capacité et de caractère qui garantiront les sûretés suivant l'importance des transactions.

**E. J. DUBEAU**

**N. O. RUEL & Cie**  
**PEINTRES-DECORATEURS**  
65 rue Saint Valier Saint Sauveur  
de Québec.

MM. N. O. Ruel & Cie remerciant cordialement leurs amis et le public en général de l'encouragement qu'ils en ont reçu jusqu'à ce jour.

Ils se promettent bien de continuer à mériter cette confiance dans l'avenir.

On trouvera comme autrefois chez MM. Ruel & Cie, des peintures unies, imitations de tous genres, portraits au crayon et à l'huile, toiles transparentes pour vitraux, enseignes de tous genres et dans les derniers goûts, cadres, chromos, gravures sur acier et cadres de fantaisie, miroirs de toutes grandeurs.

MM. Ruel & Cie, font encore une spécialité de la pose des tapisseries.

Ils invitent chaleureusement leurs amis et le public à leur rendre visite. Ils sont convaincus d'être en mesure de donner une réelle satisfaction à tous ceux qui leur confieront de l'ouvrage en décorations ou même qui achèteront à leur établissement.

La maison Ruel & Cie s'est assurée les services d'un jeune artiste plein d'avenir M. G. S. Dorval. Un doreur est attaché à l'établissement.

On garantit tout ouvrage.

Les prix sont réduits.

**N. O. RUEL & Cie.**

**FOURRURES**

J'ai l'honneur d'offrir au public cet automne un assortiment très varié de fourrures, consistant, en gants manchons, colerettes, habits et manteaux etc, robes de caroles, en buffle, en loup et rat musqué, gants et mitaines en caribou, et le tout à très bas prix pour l'argent comptant.

**J. C. PATERSON**  
**27 RUE BUADE 27**  
**QUEBEC**

**ASSURANCE.**

**RISQUES D'ASSURANCE** acceptés à  
**50 POUR CENT** meilleur  
marché que les taux actuels, par

**HENRI C. BOSSÉ & Cie,**  
116 rue St Pierre.

**NOUS AVONS L'HONNEUR D'INFORMER.**

nos pratiques et le public en général, que nous venons de recevoir un assortiment très varié, de marchandises de nouveautés pour les saisons de l'automne et de l'hiver, consistant en drap de Mouscou, tout laine, drap double foulé, président, drap pour manteaux de dames, serges, étoffes à robes, crêpes cachemire noir, chales tricotés, et en cachemir, corps et caleçons en laine et coton, laine à tricoter, gants, nuages, bas, corvettes en laine blanches et en couleurs, coton, indienne, etc.

Une visite est sollicitée

**L. COLLIN & FRERE**

Marchands importateurs

**50 RUE ST VALIER ST SAUVEUR 50**  
**QUEBEC**

**T! T! T!**

**LE MAGASIN DE THÉ**

**268 RUE SAINT-JOSEPH 268**

Cet établissement fondé en 1878 est le seul de ce genre à Québec et mérite certainement l'encouragement du public.

**M. J. B. Rousseau** a toujours en mains un assortiment considérable de thé et café des mieux choisis qu'il vend à des prix déiant toute compétition. Tout le monde s'accorde à dire qu'à ce magasin le thé se vend

**vingt-cinq pour cent meilleur**  
**MARCHE QU'AILLEURS**

**M. J. B. Rousseau** profite de cette occasion pour remercier ses nombreuses pratiques et le public en général du généreux encouragement qu'ils lui ont donné, et espère, vu la quantité vraiment prodigieuse de thé qu'il vend, donner encore plus de satisfaction tant sous le rapport de la qualité que des prix.

Veillez s'il vous plaît ne pas oublier que le seul magasin de thé est à l'enseigne du Chinois, 268, Rue St Joseph.

Toute personne qui achète à ce magasin reçoit un magnifique présent.

**J. B. ROUSSEAU.**

POUR LES FETES, DE  
**NOEL ET JOUR DE L'AN**

Le plus beau choix de bijouteries.

**Chez E. JACOT.**

HORLOGER ET BIJOUTIER

**No 171, RUE ST JOSEPH**

On trouvera à l'occasion des fêtes de la saison un assortiment des plus riches en montres en or et en argent, parures en or, pour dames, chaînes, médaillons, anneaux, jones, bagues, ar-genteries, horlogerie de tout genre lunettes, or-gans, pipes en écume de mer, et articles de fantaisie.

Brix modérés.

Une visite est sollicitée

**J. T. DROLET**

Horloger et Bijoutier.

**125 RUE DU PONT ST ROCH 125**



désire informer le public qu'il vient de recevoir un lot considérable de montres, horloges américaines en nickel avec réveil matin pour \$2.50

**J. T. DROLET**

125 Rue du Pont St Roch Québec, 125



**SIROP DES ENFANTS.**

PREPARE PAR LE

**Dr Coderre**

Professeur de matière Médicale et de Thérapentique.

" Le sirop des enfants " est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, " Faculté de Médecine " de l'Université du Collège Victoria. Ce sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans le cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse : Insomnie, Toux, Rhumes, etc., etc.



**PILULES DE**

**NOIX LONGUES COMPOSEES**

De MCGALE (RECOUVERTES EN SUCRE)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur des maux de Foie maux de Tête, Insomnies, Etourdissements, et de tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'Estomac.

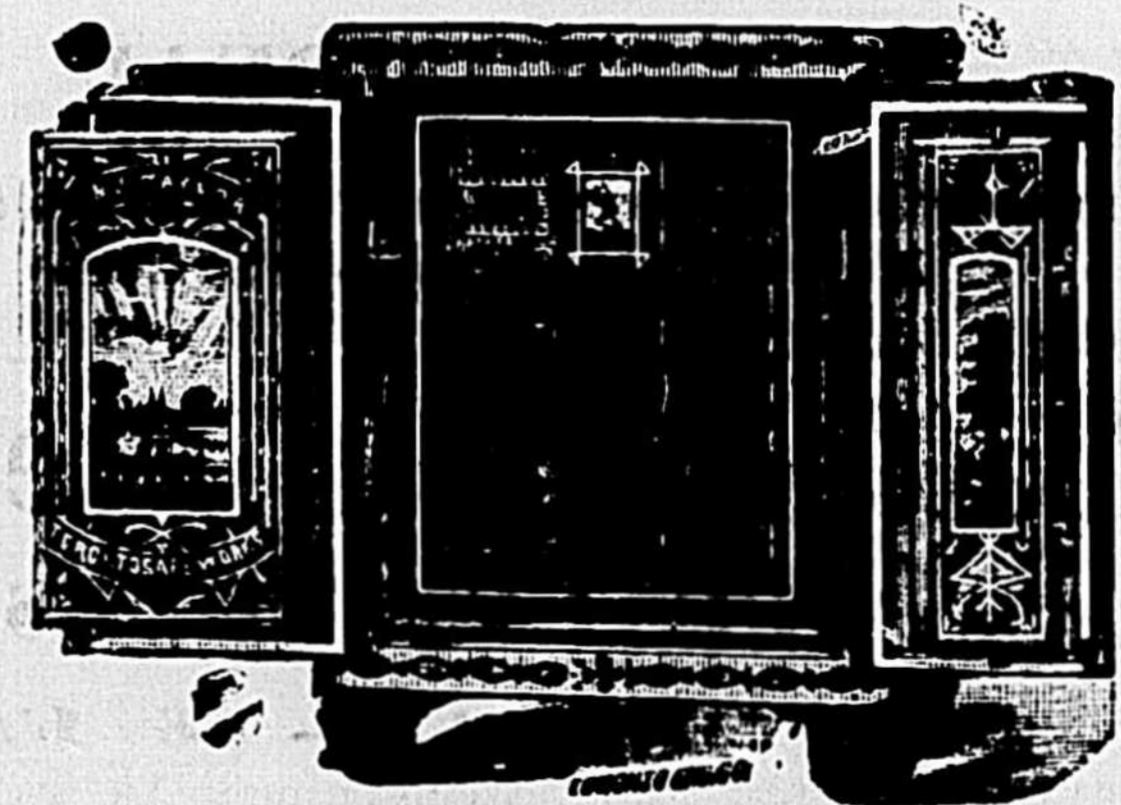
**B. E. MCGALE.**

**MONTREAL.**

**COFFRES DESURETE. SAFES DE**

**J & J TAYLOR.**

Munis de serrures à combinaisons ou à clef.



J. H. E. PLAMONDON. & Cie Agents.

Les safes de Taylor, sont sans contredit les plus améliorés et les plus efficaces. Demandez le catalogue et les prix en vous adressant à J. H. E. Plamondon & Cie.

**MACHINES A COUDRE DE TOUTES SORTES.**

**Wheeler Wilson, Singer, Royal, Howe, Wanzel, Belmont, White, Raymond, Le Canadien, New Home**

Parties mécaniques de toutes les machines, Huile, Navettes, aiguilles etc.  
Réparation des moulins exécutée avec promptitude et perfection.

**J. H. E. PLAMONDON & CIE.**

**246 RUE ST JOSEPH ST ROCH QUEBEC**

Assurance contre le Feu

Probitis Etrangers et Domestiques,

ET SUR LA VIE

VENTES A COMMISSION

A l'épreuve du feu et des voleurs.

Protégez vos valeurs.